



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## L'industrie automobile face aux défis de la transition énergétique

Question écrite n° 42893

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'avenir de l'industrie automobile face aux défis de la transition écologique. L'industrie automobile apparaît comme un pilier essentiel de l'économie française. Elle représente plus de 400 000 emplois, 155 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 10 % des exportations. Ce secteur est aussi l'un des premiers moteurs de l'innovation.

Profondément touchée par la crise liée à la pandémie de covid-19, la filière automobile a été contrainte de mettre son appareil industriel à l'arrêt pendant de longues semaines en 2020, conduisant à un effondrement du marché. Selon le président de la Plateforme automobile (PFA), « [cette année] marque une chute du marché de l'ordre de 25,5 %, ce qui représente un bon en arrière de près de 50 ans et un recul de 40 % du niveau de la production en France passant de 2,2 millions de véhicules produits en 2019 à 1,3 million en 202 », une situation qui demeure encore préoccupante en raison des tensions existantes sur le marché des matières premières. Si l'industrie automobile est aujourd'hui en difficulté, elle doit aussi faire preuve d'adaptabilité. En effet, le secteur doit désormais se transformer rapidement pour répondre aux défis liés à l'agenda environnemental et à l'électrification. En effet, la Commission européenne a fixé un objectif de baisse des émissions moyennes de CO2 des véhicules neufs sur le marché de 55 % d'ici à 2030, au lieu des 37,5 % entre 2021 et 2030 adoptés il y a deux ans. Cette nouvelle ambition sous-entend une mutation rapide de l'industrie automobile et la fin programmée des moteurs thermiques. Cependant, cette transformation soulève de nombreuses interrogations relatives au tissu industriel. Selon le président de la PFA, « on estimait [en 2018] les effets de ces transformations et notamment de l'accélération de la chute du diesel à une cinquantaine d'entreprises directement impactées et à 15 000 emplois menacés sur 400 000 emplois que compte la filière au sens large. Aujourd'hui, ces risques sont multipliés par quatre selon l'étude 2021 de l'Observatoire de la métallurgie, avec, d'ici à 2030, 65 000 emplois menacés, dont près de la moitié au sein de la filière motorisation ». Un scénario catastrophe fait également état d'une perte de 100 000 emplois d'ici 2035. Aussi, cette industrie doit être dotée de moyens suffisants pour innover et pour être capable de construire les automobiles électriques de demain. La transition écologique peut devenir un véritable instrument de relance pour le secteur. Cependant, seuls les investissements et l'accompagnement de l'État pourront faire de l'industrie automobile un pilier de la mobilité du futur. C'est pourquoi elle l'interpelle et lui demande comment il entend accompagner le secteur automobile dans cette mutation et aider les Français à acquérir ces véhicules souvent inaccessibles aux familles aux revenus modestes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42893

**Rubrique :** Automobiles

**Ministère interrogé :** [Économie, finances et relance](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 décembre 2021](#), page 8643

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)